

Une Semaine à...

Thionville / CONSEIL MUNICIPAL

Un terrain à 500 000 euros : pour la fraîcheur ou la fraîche ?

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté **L'ACQUISITION, PAR LA VILLE, D'UNE PARCELLE** de terrain pour un montant de 500 000 euros, afin d'y créer un îlot de fraîcheur. Les élus de l'opposition de « **THIONVILLE LE RENOUVEAU** », absents de ce conseil, évoquent plus volontiers une **ENTOURLOUPE FINANCIÈRE** orchestrée par le maire Pierre Cuny.



e point 23 me donne l'opportunité d'ex-

pliquer à nouveau comment nous comptons construire le Thionville de demain. Le centre-ville doit se densifier mais aussi se végétaliser. C'est pourquoi, nous prévoyons des espaces comme ce fut le cas, par exemple, avec le Belvédère du Creue-cœur », a précisé Pierre Cuny, le maire de Thionville, lors du conseil municipal qui s'est tenu le 15 février, par visioconférence.

Le point 23 portait sur l'acquisition d'une parcelle située au cœur d'un ensemble immobilier dénommé « Moulin Novialre », d'une surface de 5a70ca, appartenant à la société SCCV Eclat, pour un montant de 500 000 euros. « Ce terrain a fait l'objet d'un permis de construire qui a été accordé pour l'édification d'un immeuble de 20 logements d'une superficie de 1 525 m², en 2015. Dès 2018, je me suis rapproché des promoteurs pour que la Ville puisse l'acquérir afin d'y créer un square, un îlot de fraîcheur. Deux des quatre associés ne voulaient pas en entendre parler, notamment car 51 % des 20 appartements étaient déjà vendus. Mais j'ai fini par les convaincre », explique Pierre Cuny qui, en 2015, faisait partie de l'équipe municipale et « a soutenu le projet », a rappelé **Brigitte Vaisse** (PS).

Pourquoi ?

Convainche des investisseurs d'abandonner un projet qui était en cours de développement. Quel intérêt pour eux ? Financier ? « Non, le prix proposé a été défi-



Pierre Cuny, un maire chahuté et qui se dit « désespéré » par l'attitude de certains élus de l'opposition.

Photo La Semaine

ni par les Domaines. S'ils m'avaient annoncé 700 000 euros, je n'aurais pas accepté. Sur ce projet-là, les promoteurs réalisent une opération blanche », précise le maire. Un autre terrain plus « séduisant », celui-ci souffrant de la proximité avec les immeubles l'entourant, en contrepartie ? « Non, je sais que de telles pratiques ont eu cours autrefois mais je m'y oppose, personnellement. Je ne fais de cadeau à personne », affirme Pierre Cuny non sans souligner que les promoteurs ont néanmoins tout intérêt à entretenir de bons rapports avec la « Ville ». Alors pourquoi ?

Parce que...

La raison est que « la pré-commercialisation de ce projet immobilier n'a, semble-t-il, pas trouvé à ce jour une audience suffisante pour lui permettre d'entrer dans sa phase opérationnelle », écrivent les élus de l'opposition « Thionville Le Renouveau », dans un courrier adressé aux conseillers municipaux. Dans une vidéo sur la page Facebook de l'association « Le Renouveau Nord Moselle » (qui compte sept élus dans l'opposition), **Lionel Bieder**, conseiller

municipal, affirme même qu'aucun appartement n'a jamais été vendu. Même si le montant du terrain a été précisé par les Domaines, il indique encore : « Cela nous fait l'aire à 100 000 euros, guentrange, pour se faire une idée, c'est 35 000 euros ».

Et alors ? Alors « si le fils de l'adjoint aux finances de Thionville n'était pas partie prenante dans le désastre de ce projet immobilier, est-ce que la Ville aurait projeté d'acheter cette cour intérieure pour 500 000 euros, sous couvert évidemment d'une démarche écologique de végétalisation urbaine ? Je pense qu'il faut également attirer l'attention de nos élus qui vont devoir voter sur cet aspect-là tout en se demandant si, en votant pour l'acquisition de ce terrain, ils ne font pas l'objet d'une certaine bienveillance, complice, on pourrait dire, sur ce qui pourrait s'apparenter, ne m'achions pas les mots, à une prise illégale d'intérêt », ose **Lionel Bieder**.

Les absents ont-ils toujours tort ?

De quoi faire monter la température au sein du conseil municipal. Clairement,

mais les élus du Renouveau et Lionel Bieder, laissant supposer (au conditionnel) un « petit arrangement entre amis », n'étaient pas présents. Parce qu'ils considèrent que le conseil municipal en visio est une « mascarade », leurs micros étant systématiquement coupés (précision : les autres membres de l'opposition ont eu l'opportunité de s'exprimer ce 15 février). Ce qui doit être également le cas pour les commissions auxquelles ils n'assistent pas non plus, à entendre les élus de la majorité qui n'ont pas manqué de dénoncer les pratiques du « Renouveau ». « Je suis serein et clair. Mais également un peu désespéré par leur attitude. Lorsque l'on est conseiller municipal, on simplifie et on échange. On débat. On n'interpelle certainement pas les élus via Facebook. Dès que l'on évoque l'immobilier, le Renouveau attise des suspicions d'enrichissement, c'est lassant », conclut Pierre Cuny, un tantinet exaspéré. Depuis lundi soir, Patrick Luxembourg est sorti de l'ombre, toujours sur les réseaux sociaux, pour annoncer que cela n'en restera pas là...

EN BREF

- La passerelle de l'Europe, qui pour l'heure sommeille au bord de l'eau, sera posée les 9 et 10 juin.
- Avec la livraison de 30 000 doses supplémentaires pour la Moselle, le centre municipal de vaccination de Thionville ouvrira ses portes début mars. « L'ambition est de vacciner une centaine de personnes par jour puis, 15 jours plus tard, de passer à 500/700 quotidiennement », précise Pierre Cuny.
- Une librairie Hitler-Even à Thionville. La décision n'est pas encore arrêtée mais c'est dans les tuyaux.